



A propos de la Paracha...

par

Rav Yaakov Hiffel

Rosh Yechivat Ahavat Chalom

Parachat Nasso

Les bases de la techouva

« Parle aux enfants d'Israël : Un homme ou une femme qui commet une des fautes de l'homme et faute contre HaChem, cette âme est coupable. Et ils confesseront la faute qu'ils ont commise. Puis il restituera l'objet du délit (littéralement 'et il retournera sa culpabilité sur sa tête'), auquel il ajoutera son cinquième et il le donnera à la personne contre laquelle il a fauté » (*Bamidbar* 5 :6-7).

Ce verset fait référence à une situation où un voleur a, dans un premier temps, nié sous serment être l'auteur du larcin mais a, par la suite, reconnu son forfait. Dans ce cas, le voleur doit restituer l'objet volé auquel il ajoutera un cinquième de sa valeur.

Ceci est le sens littéral du verset. Nous constatons néanmoins, que le Rambam attribue l'origine de la *mitsva* de *techouva* (repentir) à ce verset. Il écrit que, pour se repentir de la transgression de chacun des commandements de la Torah, positifs ou négatifs, nous devons adresser une confession orale au Tout-Puissant. Il cite comme preuve le verset « Un homme ou une femme qui commet un faute... et ils confesseront la faute qu'ils ont commise ». Cette confession orale est un commandement positif. »

Plus loin, Rambam fournit des instructions détaillées concernant le mode opératoire de la confession. Il écrit « Comment se repent-on ? Il dit « S'il te plaît HaChem, j'ai fauté involontairement, j'ai fauté délibérément, j'ai fauté dans un esprit de rébellion contre Toi, j'ai commis telle ou telle faute [préciser la faute commise].



Et maintenant je le regrette, j'ai honte de mes actes et je ne commettrai plus jamais cette faute ». Cette formule est la confession de base. Plus la confession est longue est détaillée, plus elle a de sens et de portée » (*Hilkhot techouva* 1 :1).

Le Rambam poursuit son explication et précise que la confession orale est indispensable au processus de la *techouva*. Il écrit « Qu'est-ce que le repentir ? Le fauteur doit abandonner sa faute, l'écartier de ses pensées et s'engager à ne plus jamais la commettre comme il est dit « Que le méchant abandonne sa voie [et l'impie ses machinations, qu'il revienne à HaChem] » (*Yechayahou* 55 :7). Il doit également regretter le passé, comme il est dit « car après mon retour, j'ai regretté » (*Yirmiyahou* 31 :18), si sincèrement que HaChem Qui sait ce qui se cache [dans le cœur de l'homme] peut affirmer que le repentir ne retombera plus dans ses errements. Il doit se confesser oralement, verbaliser les transgressions qu'il a commises et qu'il s'engage à ne jamais reproduire » (ibid. 2 :2).

Si le Rambam entame son analyse du repentir en se basant sur les versets de notre *Paracha*, c'est certainement parce qu'ils sont porteurs d'importantes leçons à propos de la nature de la *techouva*. Essayons de mieux comprendre comment ces mots nous enseignent les principes fondamentaux du repentir.

De la pensée à l'acte

Le Rambam considère que la première partie du verset traite des bases du repentir. Bien que cela ne soit pas le sens littéral du verset¹, nous pouvons poursuivre la réflexion dans cette ligne de pensée et relier la suite du verset aux plus hauts niveaux de repentir.

Les mots *vehechiv et achemato berocho* peuvent être littéralement traduits par « et il retournera sa culpabilité sur sa tête ». Quel est le rapport entre les fautes d'un homme, le repentir et sa tête ?

Le repentir doit être relié à la source de la faute et permettre sa rectification. L'intelligence et le raisonnement du fauteur sont à l'origine de la faute, sa tête a « failli » et l'a conduit à un raisonnement erroné.

Avant de foncer, il aurait dû réfléchir selon l'avis de nos Sages « Évalue ce que fait perdre une *mitsva* face à sa récompense ; et la récompense d'une faute face à ce qu'elle fait perdre » (*Avot* 2 :1) ; en pensant aux conséquences de l'acte, le jeu en vaut-il la chandelle ? Ce désastreux manque de jugement a une cause évidente : le

¹ Les commentaires de cette nature, connus comme *derouch*, sont basés sur les versets des écritures et les enseignements de nos Sages qui ne sont pas nécessairement liés au sens littéral.



fauteur n'a pas assez étudié la Torah. En conséquence, son jugement était déficient et l'a conduit à la faute.

Nous trouvons ce principe fondamental dans l'enseignement de nos Sages « On [l'homme] ne pèche pas à moins qu'un esprit de folie entre en lui » (*Sota 3a*). Cela signifie que lorsque l'homme a un désir animal irrésistible pour le péché, le feu du désir brûle dans son cœur. La "fumée" de ce feu monte jusqu'à son cerveau, déplaçant son bon sens jusqu'à ce qu'il l'abandonne complètement. "Un esprit de folie" pénètre chez un fauteur en si s'introduisant dans son cerveau et en éloignant son intelligence. Lorsqu'il se repent correctement de sa faute et se concentre plutôt sur la Torah, la Torah expulse "l'esprit de folie" et remet sa pensée sur le droit chemin.

Le Maharal explique les paroles de nos Sages d'une manière similaire. Il écrit qu'on ne trouve pas de faute chez une personne intelligente – c'est la raison pour laquelle les Sages enseignent « On [l'homme] ne pèche pas à moins qu'un esprit de *chetout* (littéralement folie) entre en lui ». Kohélet qualifie un individu méchant de *kessil* - un imbécile (*Maharal, 'Hidouchei Aggadot, Sota 2a*).

Se repentir avec la Torah

Lorsqu'un fauteur entreprend de se repentir, le processus doit commencer par la tête pour réparer les préjudices causés par son raisonnement erroné. Puisque le manque d'étude de la Torah est la cause de sa faute, le remède est forcément un investissement plus intense dans l'étude de la Torah. La Torah structure la pensée de l'homme et le place sur le bon chemin. C'est uniquement lorsque nous soumettons notre propre raisonnement à celui de la Torah que nous pouvons atteindre un repentir véritable. Comme l'enseignent nos Sages « le but de la sagesse est le repentir et les bonnes actions » (*Berakhot 17b*). La sagesse de la Torah nous guide sur les sentiers du repentir.

Rabbi 'Hayim de Volozhin cite les paroles du *Zohar* à propos de l'importance de la Torah dans le repentir et sa capacité à expier pour les fautes commises (*Nefech ha'Hayim, Chaar dalet, chap. 31*). « Les hommes devraient être particulièrement scrupuleux dans leur *avodat HaChem* et devraient porter une attention particulière aux paroles de la Torah. Car celui qui étudie la Torah est considéré comme s'il offrait tous les sacrifices du monde au Saint béni soit-Il. De plus, le Saint béni soit-Il pardonne toutes ses fautes et plusieurs trônes sont préparés pour lui dans le monde futur » (*Zohar, vol.3, p.159a*).

Nous retrouvons ce concept dans la *Beraïta* très connue de Rabbi Pin'has ben Yair « La Torah mène à la prudence, la prudence au zèle, le zèle à la propreté, la



propreté à l'ascèse, l'ascèse à la pureté, la pureté à la piété, la piété à l'humilité, l'humilité à la crainte, la crainte à la sainteté, la sainteté à l'esprit de prophétie, l'esprit de prophétie au pouvoir de résurrection des morts » (*Avoda zara* 20b). La Torah est le plus grand des *tikounim* (moyens de rectification) et constitue la première étape du cheminement qui mène aux hauteurs spirituelles d'inspiration Divine et de résurrection des morts.

Le lien entre la Torah et la *techouva* est exprimé dans nos prières quotidiennes. La première requête que nous exprimons dans le *Chemoné Essré* concerne la sagesse de la Torah « Accorde-nous de Toi, la sagesse, l'intelligence et la raison ». Notre seconde requête concerne le repentir « Et fais nous revenir dans un repentir complet devant Toi ». Il est intéressant de noter que la deuxième bénédiction, la requête pour la *techouva*, commence par les mots « Ramène-nous, notre Père vers ta Torah ». Cette formulation est étonnante. Nous avons déjà prié pour la Torah dans la première bénédiction ; la seconde bénédiction concerne le repentir. Pourtant, cette bénédiction commence elle aussi avec une requête de retour vers la Torah. Le message est clair : si nous voulons nous repentir, nous devons entamer le processus par la Torah.

Le contraire est également vrai. Si nous négligeons la Torah, à D-ieu ne plaise, rien ne va plus. Dans son commentaire sur les malédictions dans la *Parachat Be'houkotai* connues comme la *Tokha'ha* (*Vayikra* 26 :14-15), Rachi décrit la spirale descendante qui mène finalement à un déni total de l'entité Divine, à D-ieu ne plaise. Il nous explique également que cela commence par la négligence de l'étude intensive, laborieuse de la Torah.

Si la racine des problèmes se trouve là, cela signifie qu'en effectuant le chemin à l'envers, en commençant par l'étude de la Torah, nous nous dirigeons vers le repentir. C'est pour cette raison que la Torah nous dit « *vehechiv achemato berocho* » « et il retournera sa culpabilité [spécifiquement] sur sa tête ». En reconnaissant qu'une réflexion erronée nous a conduits à la faute, nous en déduisons que l'investissement dans l'étude corrigera nos attitudes et nos raisonnements au point de nous mener à nous amender et à améliorer nos actions.

Le *Nefech ha'Hayim* cite quelques enseignements de nos Sages qui décrivent la Torah comme un guide de vie sans l'aide duquel nous sommes certains de fauter (*Chaar dalet* chap. 32).

- « Et lorsque vous errerez, elle vous guidera » (*Michlei* 6 :22). Ceci fait référence à ce monde » (*Sota* 21a), la Torah est notre guide dans ce monde (*Vayikra Rabba* 2).



- Heureux est l'homme qui a acquis la Torah. Pour quelle raison ? Car la Torah guidera et dirigera son cœur comme il est dit 'Lorsque vous errerez, elle vous guidera' (*Michlei Rabbata* 6)
- La Torah redresse et guide le cœur de l'homme jusqu'à ce qu'il devienne totalement fidèle et dédié à HaChem et Le serve de tout son cœur avec, à la fois, ses bons et mauvais penchants (*Berakhot* 54a).
- « Les paroles des Sages sont comme des aiguillons (*Kohélet* 12 :11). Pourquoi les paroles de Torah sont-elles comparées à un aiguillon ? Comme l'aiguillon dirige le bœuf dans son sillon pour labourer la terre et produire de la vie pour le monde, les paroles de Torah dirigent les cœurs de ceux qui l'étudient, des chemins de la mort vers les chemins de la vie » (*Haguiga* 3b).

Notre protection contre les artifices du mauvais penchant est la Torah. Le *yetser hara* tisse autour de nous un filet destiné à nous piéger, à nous faire vaciller et à nous entraîner le plus bas possible, causant ainsi notre mort éternelle, à D-ieu ne plaise. La Torah est notre unique protection et nous garantit une vie éternelle (voir *Michlei* 4 : *Bamidbar Rabba* 14 :4 ; *Tan'houma, Beha'alothecha* 15 et *Vayélekh*).

Le pouvoir de la Torah

Rabbi 'Hayim de Volozhin explique que la Torah a le pouvoir de corriger et sanctifier l'être physique de l'homme et constitue littéralement une source de guérison (*Nefech ha'Hayim, Chaar dalet*, chap.29). Il cite les paroles de nos Sages (*Erouvin* 54a) « si un homme souffre de maux de tête, il doit se plonger dans l'étude de la Torah comme il est dit 'car ils sont une couronne de grâce pour ta tête'. Si un homme souffre de la gorge, il doit se plonger dans l'étude de la Torah, si un homme souffre des intestins, il doit se plonger dans l'étude de la Torah... si son corps entier le fait souffrir, il doit se plonger dans l'étude de la Torah comme il est dit 'et pour toute chair, elle est guérison' » (*Michlei* 4 : 22 voir *Metsoudat David*). Nos Sages enseignent également que l'étude sanctifie l'homme et qu'elle purifie tous ses membres, tendons et énergies (voir *Vayikra Rabba* 12, *Tan'houma Yitro* et *Midrach Tehilim* chap.19). C'est pour cette raison que la Torah affirme que « l'étude de la Torah équivaut à toutes les *mitsvot* réunies » (*Péa* 1 :1)².

Il parle ensuite de la grandeur suprême de la Torah (chap.30). La Torah génère une lumière plus vive et est dotée d'une sainteté plus grande que celle de toutes les *mitsvot* réunies. Un individu qui accomplit parfaitement les six cent-treize *mitsvot*, en respectant scrupuleusement chaque détail, chaque intention et le fait dans la pureté et la sainteté atteindra un niveau spirituel très élevé. Néanmoins, l'intense

² Voir Perspectives sur la *Paracha, Metsora*, pour une analyse plus complète du sujet.



sainteté et la lumière spirituelle qui se dégagent de toutes ces *mitsvot* restent incomparables à celles qui entourent le juif qui étudie la Torah. Ceci est dû au fait que la Torah prend racine à une source bien plus sainte que celle d'où proviennent toutes les *mitsvot* combinées.

Comme nous le voyons, la Torah nous aide à marcher droit et rectifie nos erreurs de parcours. Lorsque notre tête réfléchit dans la bonne direction, nos actions suivent la même dynamique. Cette étape est la première du processus de la *techouva* comme nous l'enseignent les mots du *Chemoné Essré* « Ramène-nous, notre Père vers Ta Torah ». Le processus de repentir commence avec la Torah.

La notion de cinq dans le repentir et la rectification

Comme nous l'avons vu, la première partie du verset explique les principes de base du repentir. Nous pouvons commenter la seconde partie « et il ajoutera un cinquième et il le donnera à celui contre lequel il a fauté » comme une référence à un aspect plus élevé de la *techouva*. Commençons notre analyse de ces mots en tentant de comprendre la signification spirituelle du chiffre cinq dans le contexte du repentir et de la rectification.

Les *Mekoubalim* enseignent que l'âme de l'homme a cinq niveaux de spiritualité. Dans l'ordre croissant, on trouve *nefesh*-âme, *roua'h* - esprit, *nechama*-âme supérieure, *'haya*-âme vivante et *ye'hida*-âme unique.

Le Arizal explique que chaque *mitsva* compte cinq niveaux, parallèles aux cinq niveaux de l'âme (*Hakdamat Chaar hamitsvot* ; *Chaar haguilgoulim, Hakdama 11*).

Le premier niveau est *maassé hamitsva*, l'accomplissement du commandement selon les recommandations de la Torah.

Le deuxième, *dibour hamitsva* est l'expression orale dans le cadre de la *mitsva*, à savoir l'étude des *halakhot* relatives à cette *mitsva* ainsi que la récitation des passages de la Torah qui servent de base à la *mitsva* avant de l'accomplir.

Ensuite vient la *kavana*, notre intention d'accomplir la *mitsva*, de l'accomplir précisément parce que telle est la Volonté du Tout-puissant Qui nous l'a ordonné.

Encore au-dessus, on trouve *ma'hachava*, la concentration dirigée uniquement sur l'acte que nous sommes en train d'accomplir. Un niveau élevé de *ma'hachava* consiste à connaître les profondes intentions cabalistiques de chaque *mitsva* au moment de son accomplissement.



Le cinquième et dernier niveau est *re'outa deliba*, l'immense joie du cœur que nous ressentons en accomplissant la *mitsva*. Nous devons nous réjouir d'avoir le privilège d'accomplir une *mitsva* autant que d'avoir gagné un million de dollars.

Les cinq composants de l'âme correspondent aux cinq composantes de la *mitsva*.

- *Maassé - nefech*
- *Dibour - roua'h*
- *Kavana - nechama*
- *Ma'hachava -'haya*
- *Re'outa deliba – ye'hida.*

Une *mitsva* accomplie de manière appropriée en faisant intervenir les cinq composants rectifie tous les [cinq] niveaux de l'âme.

Le monde créé a lui aussi cinq niveaux. Du plus bas au plus haut, nous avons *Olam haAssiya*, le monde physique, *Olam haYetsira*, le monde des anges, *Olam haBeria* le monde du trône, *Olam haAtsilout*, le monde dans lequel HaChem Se révèle et au-dessus de lui, le monde le plus élevé qui dépasse l'appréhension et la compréhension humaine. L'accomplissement parfait d'une *mitsva* rectifie l'âme de l'individu mais également les cinq niveaux du monde qui lui correspondent.

L'inverse est également vrai. Au même titre que les *mitsvot* rectifient les cinq niveaux de l'âme et, avec eux, les mondes, la faute ternit l'âme et avec elle, le monde à tous les [cinq] niveaux.

Niveaux supérieurs de repentir

Lorsqu'un fauteur souhaite se repentir et recherche la proximité du Tout-Puissant, il regrette ses fautes ; abandonne ses mauvais comportements ; s'engage fermement et définitivement à adopter un comportement correct à l'avenir ; et confesse verbalement ses fautes conformément à l'enseignement du Rambam. Il est retourné vers HaChem de tout son cœur et pourtant cela n'est pas suffisant. Il doit élever la *techouva* à un niveau encore plus élevé et rectifier la faute à sa racine, réparant dans le même temps les dommages spirituels causés par sa faute.

Rabbi 'Hayim de Volozhin écrit que la rectification des différents niveaux de l'âme par le biais de la *techouva* constitue la base ainsi que l'aspect le plus important du repentir (*Nefech ha'Hayim Chaar Aleph* chap. 17).



Il explique qu'il est essentiel que l'homme apporte le plus grand soin à son service Divin, jusque dans les plus infimes détails afin que les *mitsvot* qu'il accomplit soient parfaites, sainte et pures. Il doit constamment soumettre ses actes, ses paroles et ses pensées à un examen scrupuleux pour s'assurer qu'il a bien accompli la volonté Divine, conformément au niveau de la racine de son âme et de ses capacités en fonction de son niveau spirituel personnel. C'est pour cette raison que, durant toute sa vie, l'homme doit s'investir dans l'étude de la Torah et la pratique des *mitsvot* avec l'objectif de se parfaire. Puisque HaChem dans Sa grande bonté souhaite que la fin de l'homme soit bonne, Il rectifie en permanence l'âme du fauteur. Même si elle est immergée dans les profondeurs du mal, tous les dommages seront à terme réparés afin qu'aucune âme juive ne soit perdue pour l'éternité.

Rectification ou destruction

Le *Nefech ha'Hayim* traite également du processus de rectification des mondes supérieurs (*Chaar Aleph* chap. 6). HaChem a doté l'homme d'immenses pouvoirs spirituels pour permettre une interaction avec les mondes spirituels supérieurs comme l'enseigne le verset « et HaChem créa l'homme à son image » (*Berechit* 1 :27). Toutes les *mitsvot* sont reliées à leur source dans les mondes supérieurs. Lorsque l'homme utilise ses membres et ses énergies pour accomplir une *mitsva*, il rectifie et élève les mondes supérieurs ainsi que les forces spirituelles qui leur correspondent au niveau de cette *mitsva* spécifique. La sainteté et la vitalité sont dirigées vers les membres et les énergies correspondantes à l'auteur de la *mitsva* En accord avec le niveau auquel la *mitsva* est remplie. Si la *mitsva* a été accomplie méticuleusement, en apportant un soin particulier à chaque détail pratique, avec pureté, sainteté et des pensées sanctifiées, la rectification dans les mondes supérieurs sera très grande. À son tour, celui qui accomplit la *mitsva* sera élevé en conséquence et recevra la sainteté de ces mondes spirituels supérieurs, méritant la présence de la *Chekhina* en lui, en particulier sur le membre qui correspond à sa *mitsva*.

Malheureusement, le contraire est également vrai. Lorsque l'homme faute, il fait un mauvais usage de ses membres et de ses énergies et entache la partie de son âme qui correspond à cette *mitsva* particulière. Les dommages s'étendent également au monde physique provoquant un manque de bonté spirituelle et de lumière Divine correspondant à la source de la faute dans les mondes supérieurs, sa sévérité et la façon dont elle a été commise.



Ajouter l'élément cinq

Nous pouvons maintenant mieux appréhender les paroles de la Torah « et il ajoutera un cinquième et il le donnera à celui envers lequel il a fauté ». *'Hamichato*, « son cinquième » fait référence à la rectification des cinq niveaux de l'âme de l'homme et des cinq mondes qui ont été entachés par la faute. Nous « ajoutons son cinquième » parce que, selon les enseignements du *Zohar*, le processus de rectification est un élément supplémentaire qui dépasse les simples bases d'une *techouva* complète et sincère comme la définit le Rambam.

La *techouva* commence avec les fondamentaux. Nous suivons un chemin du repentir étape par étape en commençant par « ils confesseront leur faute : nous confesserons notre culpabilité auprès du Tout puissant. Puis, nous continuons en « retournant la culpabilité sur sa tête » en étudiant la Torah pour corriger les raisonnements erronés qui ont mené à la faute. Lorsque nous sommes prêts à nous sanctifier à un niveau plus élevé, nous « ajoutons son cinquième ». Nous devons nous battre pour rectifier nos fautes à la racine. Si nous rectifions le dommage spirituel dans ses proportions exactes, nous permettons à la présence Divine d'y reposer à nouveau. Nous trouvons une allusion à cette idée dans le verset « et il le donnera à celui contre lequel il a fauté ».

« Celui » est une référence à *Olam HaAtsilout*, le monde spirituel élevé où le Créateur Se révèle comme Un. Lorsque nous fautions en transgressant l'un des commandements, la faute monte jusqu'à ce niveau exalté. Chaque faute que nous commettons endommage la racine de ce commandement spécifique, en accord avec sa connexion à la racine de notre âme. Notre repentir répare les dommages, et restaure les énergies Divines à leur juste place.

Prions pour que HaChem nous aide à nous repentir et à rectifier nos fautes, permettant ainsi au monde d'être le parfait réceptacle de la présence Divine.

Cette publication est dédiée au mérite et à la réussite de

Sarah bat Catherine

et de Moché ben Louna

et leurs familles